



# Communiqué de presse

## Banque Populaire, 1<sup>er</sup> distributeur du *Prêt étudiant garanti par l'Etat*

Paris, le 21 octobre 2009

**La Banque Populaire a commercialisé près de 4 000 Prêts étudiants garantis par l'Etat depuis son lancement en septembre 2008, soit plus de la moitié des prêts distribués en France dans le cadre de ce dispositif. A l'occasion d'un premier bilan sur cette offre, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche s'est rendue, le 21 octobre, dans une agence Banque Populaire en présence d'Yvan de La Porte du Theil, directeur général Banque Populaire et membre du directoire de BPCE et d'Annette Gilewicz, directrice du réseau des agences généralistes de la Banque Populaire Rives de Paris.**

Un an après la création du *Prêt étudiant garanti par l'Etat*, Valérie Pécresse, ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche a souhaité faire un premier bilan. La ministre s'est rendue, ce jour, dans l'agence Diderot (Paris 13<sup>ème</sup>) de la Banque Populaire Rives de Paris, aux côtés de François Drouin, président d'Oséo, d'Yvan de La Porte du Theil et d'Annette Gilewicz pour rencontrer et échanger avec des étudiants ayant bénéficié de ce prêt.

La Banque Populaire est fortement impliquée dans le monde étudiant. Elle avait été le premier acteur bancaire à signer, lors de son lancement en septembre 2008, la convention permettant de commercialiser le *Prêt étudiant garanti par l'Etat*. La Banque Populaire est aujourd'hui le 1<sup>er</sup> distributeur de ce produit avec près de 4 000 prêts accordés, pour un encours global de 30 millions d'euros. Parmi ces 4 000 prêts, 470 ont été réalisés par la seule Banque Populaire Rives de Paris pour un montant global de 3,6 millions d'euros.

Lors de la visite de Madame le Ministre, Yvan de La Porte du Theil a rappelé que «*la Banque Populaire accompagnait au quotidien près de 700 000 jeunes de 18 à 27 ans dans la réalisation de leurs projets et leurs études ainsi que lors du démarrage de leur vie professionnelle* ». Annette Gilewicz s'est félicitée du succès suscité par le lancement de ce nouveau dispositif qui «*répond véritablement aux préoccupations des étudiants en facilitant leur accès au crédit et correspond à la volonté des Banques Populaires de proposer aux jeunes des solutions adaptées à leurs besoins* ».

### **A propos de la Banque Populaire :**

*La Banque Populaire se montre proche des préoccupations des étudiants. Elle propose une offre de produits et services bancaires adaptée à leurs besoins (prêts étudiants, l'Avance sur Bourse, la Caution locative, l'Avance de Rentrée....). Elle a noué avec La Mutuelle des Etudiants (LMDE), un partenariat solide en créant, en 2006 l'association « Autonomie et solidarité pour les étudiants » (ASE). Cette association propose aux étudiants adhérents LMDE le financement de leurs études et de leur installation sans avoir recours à une caution parentale. Egalement attentive aux besoins des jeunes actifs, la Banque Populaire vient d'annoncer le lancement commercial de l'Avance 1<sup>er</sup> Salaires, offre qui, pour un euro seulement, permet, aux moins de 28 ans, en CDD ou CDI, de bénéficier d'un prêt, et sans intérêts.*

*Le réseau des Banques Populaires est constitué de 18 Banques Populaires régionales, de la CASDEN Banque Populaire et du Crédit Coopératif. Autonomes, ces banques exercent tous les métiers de la bancassurance dans une relation de proximité avec leurs clientèles. La Banque Populaire, avec 9 400 000 clients (dont 3 460 000 sociétaires) et 3 391 agences, fait partie du 2<sup>e</sup> groupe bancaire en France : le Groupe BPCE.*

### **Contacts presse BPCE – Banque Populaire**

Christine François : 33 (0)1 58 40 46 57

Marc Cogrel : 33 (0)1 58 40 47 81

[presse@bpce.fr](mailto:presse@bpce.fr) - [www.bpce.fr](http://www.bpce.fr)